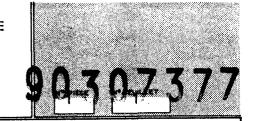
CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES QU'IL ÉNUMÉRE LA PROCÉDURE 1236/69 8-T. PROCES VERBAL (N'ANAMES) 1236/69 8-T. PROCES VERBAL (N'ANAMES) 1236/70  DETE DE PATE (COMANS, LEU-ON, COSE DEPATEMENT)  COMMISSION DES PATE (COMANS, LEU-ON, COSE DEPATEMENT)  COMMISSION PROGEDURE  BESERVATION D'UN CONSET VOLANT NON IDENTIFIE  COMMISSION PROGEDURE  1 - Synthèse 2 - Audition C ., R 3 - reproduction manuscrite de l'observation (vue de dessous) C 4 - reproduction manuscrite de l'observation (vue de profit) C 5 - Trajectoire suivie de l'objet, reproduite sur la carte (C ) 6 - Audition S . L 7 - Audition B ., N ., épouse P. 10 - Reproduction manuscrite de l'observation de Place  11 - Photocopie carte indiquant le Lieu où se trouvaient les observateu	COMPAGNIE OU	ENDARMERIE NATIONALE	BORDEREAU D'ENVOI	Harris and the second s
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE   PROCES VERDE   1236/90   NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE   NUMERO INDIQUÉ CI-CONTRE   NEUVET   NUMERO INDIQUÉ CI-CONTRE   NEUVET   NUMERO INDIQUÉ CI-CONTRE   NUMERO INDIQUÉ CI-CONTRE   NEUVET   NUMERO INDIQUÉ CI-CONTRE   NEUVET   NUMERO INDIQUÉ CI-CONTRE   NUMERO INDIQUÉ CI-CONTRE   NUMERO INDIQUÉ CI-CONTRE   NEUVET   NUMERO INDIQUÉ CI-CONTRE   NUMERO INDIQUÉ CI-CONTRE	UNITÉ (CLAIR)	)		
TOUR DESTRUITS (JOURN AND AN AND AN AND AND AND AND AND AND	35069 8	3	II .	E Mossinataires
CONTROL FOR THE COURT OF THE CO			NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE	
LOCALBATION DES PAIRS (COMMISSION ACCIDE DEPAIREMENT)  AFFARE (THOM DES PROFESS EN CAUSE)  OBBJET DE LA PROCEDURE  BESERVATION D'UN CBJET VOLAUT NON ICENTIFIE  SCELLÉ(S)  INVENTAIRE JOINT  DESIGNATION DES PIÈCES  1 -Synthèse  2 -Audition C . R  -reproduction manuscrite de l'observation (vue de dessous) C  -reproduction manuscrite de l'observation (vue de profit) C  -Trajactoire suivie de l'objet, reproduite sur la carte (C )  -Audition A . L  -Audition B . L . épouse R  -Audition B . M . épouse P  10 -Reproduction manuscrite de l'observation de Rme P!  11 - Photocopie carte indiquant le Lieu où se trouvaient les observateu	DATE DES FAIT	TS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)	/1900	
COMMISSION ROGATORE  AUTRE    COMMISSION ROGATORE				
ORDET DE LA PROCEDURE  BESERVATION D'UN CRIET VOLANT NON INENTIFIE  SCELLÉ(S)  INVENTAIRE JOINT  -Synthèse  -Audition C ., R  -reproduction manuscrite de l'observation (vue de dessous) C  -reproduction manuscrite de l'observation (vue de profit) C  -Trajectoire suivie de l'objet, reproduite sur la carte (C )  -Audition A . L  -Audition F . L . épouse R  -Audition B .; N . épouse P  -Reproduction manuscrite de l'observation de Gas P  10 -Reproduction manuscrite de l'observation de Gas P  11 - Photocopie carte indiquant le Lieu où se trouvaient les observateu	AFFAIRE (NON	M DES PARTIES EN CAUSE)		FLAGRANT DÉLIT
DESIGNATION DES PIÈCES  1 -Synthèse 2 -Audition C ., R 3 -reproduction manuscrite de l'observation (vue de dessous) C 4 -reproduction manuscrite de l'observation (vue de profit) C 5 -Trajectoire suivie de l'objet, reproduite sur la carte (C ) 6 -Audition A . L 7 -Audition J . D, épouse L 8 -Audition B .; II . épouse P 10 -Reproduction manuscrite de l'observation de Mme P 11 - Photocopie carte indiquant le lieu où se trouvaient les observateu	1	BES TOWN IES EN SASSEY		
DESIGNATION DES PIÈCES  1 -Synthèse 2 -Audition C , R 3 -reproduction manuscrite de l'observation (vue de dessous) C 4 -reproduction manuscrite de l'observation (vue de profil) C 5 -Trajectoire suivie de l'objet, reproduite sur la carte (C ) 6 -Audition A , L 7 -Audition J , Di i, épouse L 8 -Audition F , L , épouse R 9 -Audition B i, B , épouse Pi 10 -Reproduction manuscrite de l'observation de Rme Pi 11 - Photocopie carte indiquant le Lieu où se trouvaient les observateu			24の本人人間 おたらは そので お聖 サデラ 世	
Designation des Pièces  1 -Synthèse 2 -Audition C , R 3 -reproduction manuscrite de l'observation (vue de dessous) C 4 -reproduction manuscrite de l'observation (vue de profit) C 5 -Trajectoire suivie de l'objet, reproduite sur la carte (C ) 6 -Audition A , L 7 -Audition J , Di ; épouse L 8 -Audition F , L , épouse R 9 -Audition B ; H , épouse P 10 -Reproduction manuscrite de l'observation de Mac P 11 - Photocopie carte indiquant le Lieu où se trouvaient les observateu	DOEKVAI		VOLANI NON IOCNITIE	CCELL É/C)
Pésionation Des Pièces  1 -Synthèse 2 -Audition C . R 3 -reproduction manuscrite de l'observation (vue de dessous) C 4 -reproduction manuscrite de l'observation (vue de profil) C 5 -Trajectoire suivie de l'objet, reproduite sur la carte (C ) 6 -Audition A . L 7 -Audition J . D: . épouse L 8 -Audition F . L . épouse R 9 -Audition B . H . épouse P! 10 -Reproduction manuscrite de l'observation de Mme P! 11 - Photocopie carte indiquant le Lieu où se trouvaient les observateu				
-Synthèse  -Audition C ., R  -reproduction manuscrite de l'observation (vue de dessous) C  -reproduction manuscrite de l'observation (vue de profil) C  -Trajectoire suivie de l'objet, reproduite sur la carte (C )  -Audition A . L  -Audition J . D épouse L  -Audition F . L épouse R  -Audition B H . épouse P  -Reproduction manuscrite de l'observation de Mma P  -Photocopie carte indiquant le Lieu où se trouvaient les observateu	u bacan			INVERTABLE CONT
	4 -re 5 -re 6 -Au 7 -Au 8 -Au 9 -Au 10 -re 11 - Pl	eproduction manus rajectoire suivie udition A . L udition J . D udition F udition B :. eproduction manus	crite de l'observation (vuo de l'objet, reproduite sur . épouse L L , épouse R H , épouse P crite de l'observation de s indiquant le lieu où se trouv	ico posterio de la conservateura de la conserv
SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE	SUTT			
SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE  INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.  YU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ	surr	TE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR L	A PAGE SUIVANTE	
INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.  VU ET TRANSMIS PAR LÉ COMMANDANT D'UNITÉ  LE 198		TE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR L	LA PAGE SUIVANTE  BRE D'EXEMPLAIRES.  VU ET TRANSM	MIS PAR LÉ COMMANDANT D'UNITÉ
INDEXATION DEPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.  VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ		TE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR L  INDEXATION DÉPART ET NOME  M. LE PROCUREUR DE LA RÉ	LA PAGE SUIVANTE  BRE D'EXEMPLAIRES.  VU ET TRANSM	MIS PAR LÉ COMMANDANT D'UNITÉ
INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.  VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ  LE 198  Préfet :		M. LE PROCUREUR DE LA RÉ	A PAGE SUIVANTE  BRE D'EXEMPLAIRES.  YU ET TRANSM LE	MIS PAR LÉ COMMANDANT D'UNITÉ 198
INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.  VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ  LE 198  Préfet :		M. LE PROCUREUR DE LA RÉ  DIRECTION GÉNÉTE  DIRECTION GÉNÉTE  DIRECTION GÉNÉTE	A PAGE SUIVANTE  BRE D'EXEMPLAIRES.  YU ET TRANSM LE  Tole de la Gendariae	MIS PAR LÉ COMMANDANT D'UNITÉ 198
INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.  VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ  LE 198  Préfet :	ESTINATAIRES	M. LE PROCUREUR DE LA RÉ  DIRECTION GÉNÉTE  DIRECTION GÉNÉTE  DIRECTION GÉNÉTE	A PAGE SUIVANTE  BRE D'EXEMPLAIRES.  YU ET TRANSM LE  Tole de la Gendariae	MIS PAR LÉ COMMANDANT D'UNITÉ 198
INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.  VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ  LE 198  Préfet :	ESTINATAIRES	M. LE PROCUREUR DE LA RÉ  Direction Général	A PAGE SUIVANTE  BRE D'EXEMPLAIRES.  YU ET TRANSM  LE  TOLO GE LA GONDAPIRO  VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES	MIS PAR LÉ COMMANDANT D'UNITÉ

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMIANIRE

PROCÉS - VERBAL
DE SYNTHESE



PROCES-VERBAL (NYANNÉE) 1234/90

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

OBSERVATION D 'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE

Ce jour Vingt-et-un novembre mil neuf cent quatre vingt-dix; -----

nous soussigné(s)
à la brigade de

vu les articles 16 à 19 et 75 du Code de procédure pénale; ------

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

#### 1/ PREMABULE

Le 5 Novembre 1990 à 19 heures 30°, sommes informé par Mr P , P , agriculteur à l de ce qu'il vient d'observer, vers 19 heures alors qu'il se trouve à sor domicile un phénomène qu'il ne peut identifier.

Le 6 Novembre 1990 à 8 heures 30, Mmes R

et Mme L se manifestent à l'Unité pour signaler une observation identique constatée le même jour à la même heure.

Mr C , R , suite à une information télévisée se présente le 6 Novembre 1990 à l'Unité pour signaler un phénomène semblable qu'il constate le 26 Octobre 1990 vers 19 heures 40° à alors qu'il circule sur la R.D. en direction de

Nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie à ...

#### 2/ ENQUETE

L'observation faite par Mr C , R\_\_\_\_\_ ne semble pas , avoir de rapport avec celle faite par Mmes P , L et R . Join PJ. 90307378

En effet Mr C , R déclare voir le 26.10.90

vers 19 heures 40 un engin triangulaire venant de la direction de qui se met à la verticale puis vrille sur la droité et prend la direction de . Le dessous de l'appareil est équipé de clignotants rouges, verts, et blancs. Cet engin se déplace à basse altitude sans bruit, sans odeur et sans incidence "électromagnétique". Mr C affirme ne connaître aucun appareil de forme identique ou s'y rapprochant. Il ne s'agit pas de retombée de satellite ou de météorite. (Cf audition - pièce n° 2)

Mr C , R à main levée reproduit le contour de l'appareil tel qu'il le voit de dessous. ( Cf pièce  $n^o$  3 ) et lorsqu'il se met à la verticale ( Cf pièce  $n^o$  4 )

Sur une photocopie de carte I.G.N., Mr C reproduit la direction de vol de l'appareil. (Cf pièce nº 5).

ADG. 781-87-3000000 L 0 . P. J. . Ed.

#### Pièce nº 1 - feuillet nº 2

Mr A , L , architecte, confirme que Mr C lui a bien signalé son observation, le 29.10.1990 au matin.

( Cf audition - pièce n° 6 )

90307377

Quant à l'observation de Mme L (Cf audition pièce nº 7) et celle de Mme R (Cf audition - pièce nº 8), celles-ci apparaissent identiques à savoir que le 5 Novembre 1990 à 19 heures, ces personnes voient des points lumineux dessinant un triangle. L'objet se déplace apparemment à basse altitude d'Ouest en Est.

Par contre, l'observation de Mme P présente une divergence sur le contour des points lumineux qui décrivent une forme faisant penser à un profil de "camionnette". ( Cf audition - pièce nº9 )

Mme P se propose de reproduire le contour des points lumineux lors de son observation  $\bullet$  ( Cf pièce n° 10) $\bullet$ 

#### INVESTIGATIONS DIVERSES

#### Surveillance espace aèrien sur la périphérie de

Mr L , D , chef de la circulation aérienne de l'aéroport de confirme qu'aucun phénomène de type 0.V.N.I. n'a été décelé par son service aux dates des 26.10.90 et 5.11.90.

Conditions météorologiques

Le 26 Octobre 1990 en soirée, le ciel était couvermavec un très léger crachin. Il faisait nuit.

Le 5 Novembre 1990 en soirée, le ciel était assez clair. Il n'y avait que très peu de nuages. Il faisait nuit.

# Description des lieux à partir desquels les observations ont été faites:

1/ Observation C
Le lieudit , sur la R.D. vers l'agglomération de est très dégagé. Par suite du remembrement, aucun arbre ne masque la visibilité que ce soit en direction de , vers ou vers tout autre direction.

#### 2/ Observation de Mme L

La place , sise en agglomération de ne permet pas une observation suivie d'un phénomène céleste. L'espace visible dans le ciel est limité , car des arbres et des bâtiments masquent la visibilité, réduisant notablement le champ d'observation.

3/ Observation de Mmes P et R
Les lieudits sont des endroits déboisés par suite du remembrement ne comportant qu'une seule habitation, celle des intéressées. Ils permettent un champ d'observation très large dans toutes les directions.

#### 3/ CLOTURE

De l'enquête effectuée, il ressort que les observateurs demeurent sceptiques en ce qui concerne les explications portées à l'attention de l'opinion publique par les scientifiques ayant donné leur interprétation sur le phénomène du 5.11.1990 (élément d'un satellite Russe pénétrant dans la haute atmosphère).

Quant à Mr C ., R , il confirme la véracité de son observation du 26 Octobre 1990.

.../..3 L'O.P.J.,

#### Pièce nº 1 feuillet..../.. 3

Nous faisons parvenir directement à Mr le Procureur de la République à la procédure constituée en double exemplaire telle que le détail en figure au bordereau d'envoi.

, le 21 Novembre 1990 L°O.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE	
<u> </u>	
35069 B.T.	
PROCÉS-VERBAL (NºANNÉE)	

1234

## ENQUETE PRELIMINAIRE

7 (1)	77	
5 I I	/ 5	
U U	/ U	1 1
M° F	EUILLET	
	3 Q <sub>.</sub>	3073

A.D.G. 482-8 2500.000 Ed

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)
--

(DATE ET MEURE EN TOUTES LETTRES)
Sept Novembre mil neuf cent quatre vingt-dix à seize heures , en résidence , M.D.L.-Chef de la Compagnie de nous soussigne(s) , officier de police judiciaire; --à la brigade de du code de procédure pénale, · 16 à 19 et 75 Vu l'enquête ouverte sur l'observation d'un objet volant non identifié, entendons:

```
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs
• PERSONNE CONCERNÉE
          UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE )
      , D
                🔠 épouse L
J
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)
F, n
                                                          SITUATION DE FAMILLE
                                               mariée 2 enfants
ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION
Sans profession - domiciliée à
                            ; qui déclare :
 """"Lundi 5 Novembre 1990 vers 19 heures, je me trouvais sur
                           près du groupe scolaire
"la place
               , lorsque mon attention a été attirée soudainement
 "par un phénomène lumineux surprenant. ---
                                                      et deux de ses
 Je précise que j'allais conduire ma fille A
 "amies au tennis. ---
 "J'ai vu comme trois boules ou plus exactement trois points
"lumineux de couleur rouge orangé qui formaient un triangle
"équilatéral ou isocèle. Ce phénOmène qui semblait voler à
                                                           et se
"basse altitude venait de la direction de
                                • soit la direction Sud-Ouest vers
"dirigeait vers
"l'Est. ----
"Les trois points lumineux avançaient à la même vitesse, très 📝
 régulièrement en laissant derrière chacun des trois une clarté
 qui suivait la trajectoire. La positionhes trois points lumi-
"neux me faisait penser à trois avions en patrouille mais en
 "réalité, je me suis tout de suite rendue compte qu'il ne s'agis-
 "sait pas d'avion. Il n'y avait aucun bruit; c'était le calme
"le plus total. Je n'ai pas ressenti d'odeur particulière.
"Au même instant, après avoir observé une trentaine de secondes,
 j'ai déplacé mon véhicule pour essayer de suivre le phénomène.
"J'avais mis mes lumières en plein phare et à ce moment là je
"ne voyais plus qu'un point . Me trouvant dans la
"tout en avançant avec mon véhicule, j'ai cherché à repérer le
 phénomène. A ce moment, je n'ai plus rien vu.
"En ce qui concerne les trois points lumineux, ils avançaient
"tous les trois de façon symétrique, ce qui me fait penser à
 une masse de forme triangulaire éclairée aux trois extrêmi-
 'tés . ----
 'S.I. En ce qui concerne les trois lumières, elles étaient gros-
"ses. Elles me faisaient penser à des phares d'avions qui atter-
 rissent. S.I. : En ce qui concerne la vitesse, l'objet
```

La personne entendue: a signé au carnet

### Pièce no - feuillet no 2

"avançait apparemment lentement.

"S.I.: j'ai eu l'impression que le phénomène était à basse altitude mais en réalité, il était haut dans le ciel ce qui explique que je "l'ai vu avancer lentement.

"S.I.: l'observation de ce phénomène ne m'a pas fait peur. J'ai été "tout de même très impressionnée. ---

"S.I.: Je ne me serais pas manifestée si le journal n'en avait pas

"fait état. ----

"S.I.: J'ignore ce que cela peut être. Tous ce que je puis dire c'est "que le phénomène ne ressemblait à rien de ce qu'on a l'habitude "de voir dans le ciel. """""

---Le 7 Novembre 1990 à 16 heures 30°. -- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j°y persiste et n°ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue ::
( a signé au carnet de déclarations)

L 0. P.J.,

GENDARMERIE NATIONALE

COMPAGNIE, DESCADRON

DESCADRON

UNITÉ
35069 B.T.

PROCÉS-VERBAL (NºANNÉE)

PROCÉDURE

D' ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

90307377

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

1234 /90

ce jour Sept Novembre mil neuf cent quatre vingt-dix à onze heures trente; ---nous soussigné(s) T , M.D.L.-Chef et L , Gendarme à la Compagnie de , en résidence à , 0.P.J. et A.P.J., è---- vu les articles 16 à 20 et 75 ---- du code de procédure péndle,

```
rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs
• PERSONNE CONCERNÉE
     NOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'EPOUSE)
        , née F
                                                            NATIONAL ITÉ (SI ÈTRANGER)
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)
F, née le
FILIATION
de
                                                           SITUATION DE FAMILLE
               ■ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS
                                        mariée 5 enfants
ADRESSE COMPLETE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT Nº DE TÉLÉPHONE), PROFESSION
sans profession - domiciliée
                         qui déclare : -----
"""Le 5 Novembre 1990 vers 19 heures, il faisait nuit et le
"temps était clair ; mon mari et moi, avons eu notre attention
"portée à partir de notre domicile sur un objet que nous n'avons
 pas l'habitude de voir. ----
"Il s'agissait d'un objet supposé de forme triangulaire de par
"son éclairage. J'ai vu trois lumières orange sur la pointe
"avant du triangle équilatéral; sur l'arrière il y avait un
"éclairage blanc.
"Tout de suite après en contact avec l'éclairage se dégageait
"une clarté sous forme de trainée.
'Je n'ai pas prêté  attention  sur sa direction <del>sur sa direction</del>
"il allait vers l'Est. Il me paraissait loin et haut.
"Il ne pouvait s'agir d'un avion car il était nettement plus
'gros. Je n°ai entendu aucun bruit ni senti aucune odeur parti-
"culière. Je n'ai rien remarqué de particulier dans l'environ-
"nement proche : pas de coup de vent, pas de coup de chaleur ;
'les chiens n'ont pas aboyé.
"Je n'ai pas constaté de phénomène magnétique en rapport
"l'éclairage électrique qui fonctionnait à ce moment.
"Le phénomène ne m'a pas boulversé particulièrement puisque je
"suis rentrée à la maison avant que l'objet ne disparaisse à
'l'horizon.
'Je me suis manifestée près de vos services, lorsque les médias
'en ont fait état. Si la radio n'en avait pas parrlé , je ne me
serais pas manifestée.
'Cette observation ne m'a pas inquiètée, mon mari a été comme
"moi; ce fait s'explique par le fait que nous devions rendre
'visite à mon père, malade à son domicile 🛕
"Pour moi ce n'est pas un fragment de satellite et encore moins
"unm météorite. J'imagine mal un avion de la forme que nous avons
"vue et notamment la taille qui était vraiment impressionnente
                                                 Les endlieteursz
   La personne entendue :
( a signé au carnet de déclarations)
```

## Pièce nº feuillet nº 2

"S.I.:Entre les lumières, la forme se devinait par une ombre plus "sombre se détachant nettement dans le ciel clair. --"S.I.:Nous sommes restés à regarder une quinzaine de secondes. Je pré "¿ise que mon mari croyant voir sur le coup un avion, je lui ai "dit que cela ne ressemblait pas du tout à un avion et c'est à ce "moment là que tous les deux nous avons regardé avec plus d'insis-"tance. Tous les deux nous ne sommes pas en mesure de dire ce que "cet objet pouvait être. """"

----Le 7 Novembre 1990 à 12 heures. -- Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue : ( a signé au carnet de déclarations)

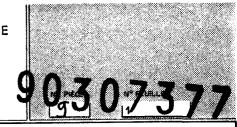
Les enquêteurs:

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
fa.	
1 , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
UNITÉ 6	
35069 B.T.	
PROCES-VERBAL (N%ANNEE)	

#### PROCÉDURE

D' ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION



ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

1234/90

ce jour neuf Novembre mil neuf cent quatre vingt-dix à onze heures; --

nous soussigné(s)
dence à la brigade de officier de police judiciaire; vu les articles 16 à 19 et 75 ----- du code de procédure pénale,

ENTENDONS :

PERSONNE CONCE	RNÉE						
	FEMME, TOUJOURS INSCRIRE		E, ÉVENTUELLEME	NI SUIVI DU NOM	D'EPOUSE /		
Mme P	, née B	, H				NATIONALITÉ (	o expanded
	AISSANCE (COMMUNE, CODE	DÉPARTEMENT OU PAYS	,			NATIONALITE	) E I NAMUEN
F, née		CES RENSEIGNEMENTS	DOWGAY CTOE BEC	UEN 1 16		SITUATION DE	FAMILL F
LIATION de	OANS LES CAS OU	CES RENSEIGNEMENTS	DOIVENT ETHE REC		mariée	3 enfai	
	TIMENT, ESCALIER, RUE, COMM	NUNE. CODE POSTAL ET	BUREAU DISTRIBUTE				
	ce - domici						
	; qui		:				
"""Le lund	i 5 Novembr	e 1990 v	ers 19	heures	, alors	que n	ous
	panne d'él						
"dehors po	ur <mark>aller v</mark> o	ir au com	pteur qu	u <mark>i se t</mark>	rouve o	lans la	cour
"à l'extér	ieur de l'h	abitation	. Tout	à coup	mon mai	'i m'a	fait
"remarqu <b>er</b>	qu'il voya	it un ob	jet lum	ineux d	ans le	ciel.	Comme
"lui, à mo	n tour, j'a	i regardė	et aus	sitöt	les tro	ois enf	ants
"qui se tr	ouvaient à	la maison	• Tous	les cin	q nous	avons	obser-
	nomè <mark>ne. N</mark> o						
	reliés les						
"tour d'u	ne camionne	tte. A l'	arrière	ily	avait o	deux lu	mières
"blanches	qui laiss <mark>ai</mark>	ent derri	ère ell	es une	forte (	:lartė.	
"En ce qui	concerne	les poin	ts lumi	neux, i	ls étai	ient d	e dif-
<b>"</b> fé <b>rente</b> s	couleurs. N	ous avion	s lanet	te impr	ession	que ce	t
	it propulsė		ait de	la dir	ection	de	
	allait ver				الما الشامالات		
Cet objet	n'avait a	ucun rapp	ort ave	c un av	non, no	elicopt	ere c
autre eng	in connu. J	avais	impress	inn qu	e t eng	jin eta	it tre
naut et o	evait prése laçait sans	nter une	cance	ntaport ntnofne	ante.	fatc ca	condai
	caçait sans ceptibles (			ntraine	r u er	662 26	Conda
	e que la pa			nrovena	it d'i	ın acci	dent
	ute survenu						
"au cours	duquel un v	éhicule	ac ta .	llé heu	rter u	n potea	u éled
"trique.	auquet an v	CITTOGEC	ccu.c u				
	nous n'avon	s eu peur	. mais	le phén	omène i	nous a	très
"surpris e	t très impr	essionnė	à tel	point	qu'ens	emble n	ous er
"avons par	ler jusqu'à	l'heure	d'alle	r au li	t ( 22	heures	)
"QUESTION	: D'autes p	ersonn <b>es</b>	ont vu	les p	oints	lumineu.	x leu
"faisant"p	e <b>nser à u</b> n	objet de	forme	triangu	laire,	en ce	qui
	votre obser		st-ce q	ue l'ob	jet à u	n wowe	nt
	u <b>ce</b> conto					_	
	pendant to		ps de l	observ	ation of L*O.P.	quia b	jen du
	ne entendue						

"une minute, à aucun moment, aucun de nous n'a vu un contour trian-"gulaire. Pour nous, il a gardé la forme du début de l'observation "jusqu'à la fin. ---

"Pour moi, il ne s'agit pas d'un météorite. En ce qui concerne "un satellite amorçant sa rentrée dans l'atmosphère, j'ai du mal à "le croire, car l'engin donnaît la mette impression de naviguer dans "le ciel."

"Je précise que mon mari a fait appel à vos services le soir même, "c'est à dire le 5 Novembre 1990 vers 19 heures 30° pour vous signame "ler le phénomène. Nous n'avons pas été influencés par les médias "avant de signaler le fait.""

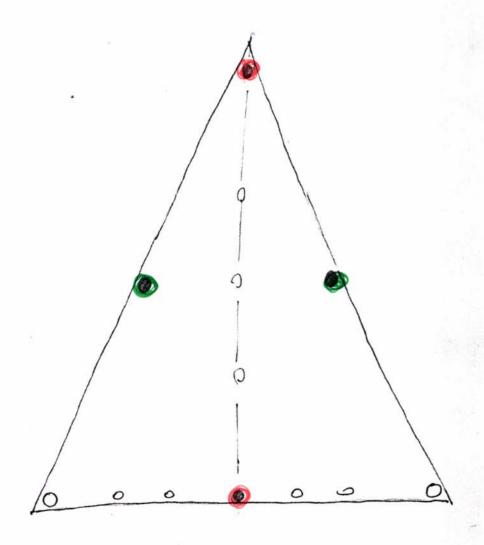
---Le 9 Novembre 1990 à 11 heures 30°. - Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue : ( a signé au carnet de déclarations)

l'0.P.J.

# Pièce 12º3

90307377



0 - lumière blanche ? l'ensemble des lumière lumière voule sétaient clignotantes.

VUE DE DESSOUS.

Certifié authentique fait à le jenda meric de le 6 provendre 1990

Pièce nº 4

90307377



VUE DU PROFIL ARRIERE

APRÈS LA MANDELLURE ARROTICIANT À LA

POSITION VERTICALE DE L'OBJES.

Certifie outhentique fait à le 6 provente 1990

90307377

Cobservation certifier conforme le 2/11/190